



Fédération Internationale Willems®
mouvement d'éducation musicale

FORMATION AU DIPLOME PROFESSIONNEL DIDACTIQUE WILLEMS®

Présentation

Le **Diplôme Professionnel Didactique Willems®** habilite le candidat à former des professeurs d'éducation musicale selon les propositions pédagogiques d'Edgar Willems, les préparant au Diplôme et Certificat d'éducation musicale Willems® délivré exclusivement par un jury habilité par la Fédération Internationale Willems®. Il ne peut être obtenu que par ceux qui possèdent déjà le Diplôme Pédagogique d'éducation musicale Willems® depuis dix ans et après six années au moins de pratique et d'expérience d'enseignement. La formation dure 2 ans minimum.

Déroulement durant chacune des 2 années :

- ◆ 6 Week-Ends liés aux cours de formation existants (voir le calendrier international).
- ◆ 5 jours de stage didactique en une ou deux sessions (lieux et dates choisis en commun)
- ◆ 1 Congrès ou stage d'été

Ce déroulement doit être réalisé dans sa totalité et selon les modalités fixées ; aucune exception ne sera tolérée ; si besoin, la formation sera prolongée jusqu'à sa réalisation complète par le candidat.

Objectifs des Week-ends :

- 1^{ère} année : observation des cours comme assistant d'un professeur didacticien dans deux centres différents gérés par la FIW en approchant les trois modules de la formation au diplôme Willems® (D1, D2, D3) et éventuellement celui du Certificat d'initiation musicale Willems®.
- 2^{ème} année : interventions dans les cours avec un professeur didacticien comme tuteur également dans les 3 modules de formation (D1, D2, D3) et éventuellement Certificat.

A la fin de chaque WE et pendant les 2 années, le tuteur et le candidat didacticien doivent consacrer 2 heures pour le partage des commentaires et le travail personnel spécifique sur les matières « techniques » de l'examen et le plan de présentation synthétique d'un thème pédagogique. *Le candidat didacticien devra rédiger dans la quinzaine qui suit un rapport précis sur chaque week-end auquel il aura assisté (contenu, savoir-faire, observation du groupe et du formateur, propositions éventuelles).*

Objectifs des stages :

- 1^{ère} année : Capacité à présenter la progression pédagogique en pratique et par degré ; Le développement des thèmes en pédagogie fondamentale ; La préparation musicale personnelle nécessaire pour l'animation des cours de formation.
- 2^{ème} année : Leçons pratiques avec des enfants et commentaires en commun ; Approfondissement et élargissement d'une culture générale relativement à la philosophie, la psychologie et la musique ; La préparation des épreuves écrites et orales du diplôme didactique.

Caractéristiques dominantes des objectifs :

- Pratique musicale : Voix / Chant ; Corps/ Rythme/ mouvements corporels ; Harmonie au piano
- Pratique pédagogique : Capacité à donner des leçons publiques à des enfants inconnus ; Conduire des formations pour adultes et connaître la gestion de groupe.
- Développement du rayonnement personnel / Charisme / Culture générale : apports d'éléments extérieurs à la sphère Willems.
- Productions personnelles : Capacités d'improvisation ; Compositions (mélodiques, polyphoniques, chansons, musique pour les mouvements ...)

Examens : ils se réalisent à la suite des 2 années de formation, pour autant que les candidats en aient suivi tout le contenu et effectué tous les travaux demandés.

Responsable de la formation : Béatrice Chapuis-Westphal

Intervenants : membres de l'équipe didactique actuellement en activité

Recrutement : le recrutement s'effectue sur dossier ; les candidatures, pouvant être spontanées ou stimulées par des formateurs, sont examinées par une commission composée de membres de l'équipe didactique et du Conseil d'administration de la Fédération Internationale Willems®